Nom commercial:	EUCOPROOF MORTAR THIX
Version:	1
Date de révision:	25.08.2020

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identification du produit
EUCOPROOF MORTAR THIX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / du mélange
Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels. Produits de construction. Mortier fabriqué à partir de ciments spéciaux.

Utilisations déconseillées
Aucune utilisation identifiée.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité
EUCOCHEM BV
ESPERANTOLAAN 13/7
B-3300 TIENEN
BELGIUM
Tél.: +32.16.81.11.52
E-Mail: office@eucochem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
+32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1	H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3	H335

Autres informations
L'explication des avertissements de danger énumérés se trouve à la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Étiquetage selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Composants dangereux pour l'étiquetage
Clinker de ciment Portland, dihydroxyde de calcium

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes de danger

Avertissement de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Consignes de sécurité

P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P301+P310	En cas d'ingestion: Appeler immédiatement le centre anti-poison / un médecin.
P302+P352	Après contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+ P351+P338	En cas de contact avec les yeux: Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirez les lentilles de contact. Continuez à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou démangeaison de la peau: Consulter un médecin.

2.3. Autres risques

Informations relatives aux risques particuliers pour l'homme et aux symptômes possibles

Le produit développe un pH alcalin avec l'humidité et peut alors être irritant. Porter des gants de sécurité. Le ciment / liant contenu dans les mortiers secs prémélangés ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition / information sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de ciment, d'additifs minéraux et d'additifs.

Composants dangereux

N° CAS	N° CE	Désignation/Classification	Part
65997-15-1	266-043-4	Clinker de ciment Portland	≥ 20 - ≤ 50%
		Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Dam. 1, H318; STOT SE 3, H335	
1305-62-0	215-137-3	Dihydroxyde de calcium N° d'enregistrement REACH 01-2119475151-45	≥ 1 -< 10%
		Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318; STOT SE 3, H335	

L'explication des avertissements de danger énumérés se trouve à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Directives générales

Aucun équipement de protection individuelle spécial n'est requis pour les secouristes. Cependant, les secouristes doivent éviter tout contact avec des mélanges de mortier secs ou humides.

Après contact avec les yeux

Ne frottez pas les yeux secs car le stress mécanique peut causer des dommages supplémentaires à la cornée. Si nécessaire, retirez les lentilles de contact et rincez immédiatement l'œil sous l'eau courante avec la paupière grande ouverte pendant au moins 20 minutes pour éliminer toutes les particules. Si possible, utilisez une solution de rinçage oculaire isotonique (NaCl 0,9%). Consultez toujours un médecin du travail ou un ophtalmologiste.

Après inhalation

Fournissez de l'air frais. La poussière de la gorge et du nez doit être éliminée rapidement. Consulter un médecin en cas de troubles tels que malaise, toux ou irritation persistante.

Après contact cutané

Enlevez le mélange de mortier sec et rincez abondamment à l'eau. Rincez le mélange de mortier humide à grande eau. Retirez les vêtements, chaussures, montres mouillés. Nettoyez-les soigneusement avant de les réutiliser. Consultez un médecin en cas de problèmes de peau.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. En cas de conscience, rincez la bouche et faites boire beaucoup d'eau. Consultez un médecin ou un centre antipoison.

Auto-protection du secouriste

Secouristes: Pensez à votre auto-protection!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux

Le contact oculaire avec le mélange de mortier (sec ou humide) peut provoquer des lésions oculaires graves et éventuellement permanentes.

Peau
Le mélange de mortier sec peut avoir un effet irritant sur la peau humide (en raison de la transpiration ou de l'humidité) par contact prolongé. Le contact entre le mélange de mortier et la peau humide peut provoquer une irritation cutanée, une dermatite ou des lésions cutanées graves.

Inhalation
L'inhalation répétée de grandes quantités de mélange de mortier sec sur une longue période augmente le risque de maladies pulmonaires.

Environnement
En utilisation normale, le mortier sec prémélangé n'est pas dangereux pour l'environnement.

4.3. Indication d'une attention médicale immédiate ou d'un traitement spécial
Si un médecin est consulté, veuillez présenter cette fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures pour sécurité incendie

5.1. Agents extincteurs
Le produit n'est pas inflammable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Le produit n'est ni explosif ni inflammable et ne favorise pas non plus le feu avec d'autres matériaux.

5.3. Conseils aux pompiers
Aucune mesure particulière n'est nécessaire car le produit ne présente aucun risque d'incendie. Éliminez l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 6: Mesures en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures applicables en cas d'urgences
Le personnel non formé aux urgences doit porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8. Il doit suivre les instructions pour une manipulation en toute sécurité décrites dans la section 7. Les plans d'urgence ne sont pas nécessaires pour les services d'urgence. Cependant, une protection respiratoire est requise en cas d'exposition élevée aux poussières.

6.2. Mesures de protection de l'environnement
Ne laissez pas le produit pénétrer dans les égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber le produit renversé à sec et utiliser si possible. Utilisez une méthode de nettoyage aussi sèche que possible, par exemple l'aspiration sous vide (appareils portables avec des systèmes de filtration très efficaces, par exemple des filtres EPA et HEPA ou des techniques équivalentes qui ne génèrent pas de poussière). N'utilisez jamais d'air comprimé pour le nettoyage. Si de la poussière

est générée pendant le nettoyage à sec, un équipement de protection individuelle doit être utilisé. Évitez l'inhalation du produit et le contact avec la peau. Remettez le produit renversé dans le récipient. Une utilisation ultérieure est possible. Ramassez mécaniquement le mortier mélangé, laissez-le durcir sur un plastic ou dans un récipient et éliminez-le conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations sur une manipulation sans danger : voir section 7.

Informations sur les équipements de protection individuelle : voir section 8.

Informations sur l'élimination : voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation en toute sécurité

Évitez le contact avec les yeux. Évitez de générer de la poussière et d'utiliser des méthodes de nettoyage à sec. Ne vous agenouillez pas dans le mortier frais pendant la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Porter une protection respiratoire et des lunettes de protection dans une atmosphère poussiéreuse. Porter des gants de sécurité pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures pour éviter la formation d'aérosols et de poussières

Ne balayez pas. Pour le nettoyage, utilisez des méthodes aussi sèches que possible, comme l'aspiration sous vide, qui ne génèrent aucune poussière. Lors du traitement de marchandises en sac et de l'utilisation de récipients de mélange ouverts, remplissez d'abord l'eau, puis passez soigneusement dans le mortier sec. Gardez la hauteur de chute basse. Laissez le mélangeur démarrer lentement. Ne pas comprimer les sacs vides ou faites-le dans un autre sac.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux de stockage et les conteneurs

Le produit doit être stocké dans des conditions sèches et étanches, propre et protégé de la contamination et des dommages. Minimisez la condensation dans les conteneurs. Conserver uniquement dans les emballages d'origine fermés. N'utilisez pas de récipients en aluminium.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage

Classe de stockage selon TRGS510: 13 (solides non inflammables qui ne peuvent être affectés à aucun des LGK susmentionnés)

7.3. Utilisation finales spécifiques

Applications chimiques pour la construction.

7.4. Contrôle de la teneur en chrome hydrosoluble (VI)

Dans le cas de mortier sec contenant des réducteurs de chromate, il est à noter que l'efficacité de l'agent réducteur diminue avec le temps. Par conséquent, l'emballage extérieur du mortier sec prémélangé et/ou les documents de livraison contiennent des informations sur la durée minimale de validité. Pendant ce temps, la teneur en chrome (VI) soluble dans l'eau reste inférieure à 0,0002% (selon EN 196-10). Les instructions du fabricant pour un stockage approprié doivent être suivies. En cas de stockage inadéquat (pénétration d'humidité) ou de recouvrement, le réducteur chromate

contenu peut perdre prématurément son efficacité et un effet sensibilisant du ciment / liant au contact de la peau ne peut être exclu.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)

Désignation	Valeur d'évaluation	Limite de crête
Valeur limite générale de la poussière	1,25 mg/m³ A (8 h)	2 (II)
Valeur limite générale de la poussière	10 mg/m³ E	20 E (15 min)
Chrome (VI) hydrosoluble	2 ppm dans le ciment	

A: fraction respirable E: fraction inhalable

Valeurs DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
Type DNEL	**Voie d'exposition**	**Effet**	**Valeur**
1305-62-0	Dihydroxyde de calcium		
Travailleur, court terme	inhalation	localement	1 mg/m³ A
Travailleur, long terme	inhalation	localement	4 mg/m³ A

A: fraction respirable E: fraction inhalable

Valeurs PNEC

N° CAS	Désignation	Compartiment environnemental	Valeur
1305-62-0	Dihydroxyde de calcium	Eau	490 µg/l
		Sol	1.080 mg/l
		Eaux souterraines	1.080 mg/l

8.2. Contrôle de l'exposition / équipement de protection individuelle

Équipement de contrôle technique approprié

Mesures pour éviter la formation de poussière, par ex. grâce à des systèmes de ventilation et des méthodes de nettoyage appropriés qui ne remuent pas la poussière.

Mesures de protection et d'hygiène

Se laver les mains et, si nécessaire, prendre une douche pour éliminer le ciment/liant adhérent. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Après avoir travaillé avec du mortier sec prémélangé, les travailleurs doivent se laver ou se doucher et utiliser des produits de soin de la peau. Nettoyez les vêtements, chaussures, montres, etc. contaminés avant de les réutiliser.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection à protection intégrale selon DIN EN 166 en cas de risque de poussière et d'éclaboussures.

Protection respiratoire

Si les valeurs limites d'exposition sont dépassées (par exemple lors de la manipulation du produit en poudre à l'air libre), un masque respiratoire approprié doit être utilisé (par exemple selon EN 149, EN 140, EN 14387, EN 1827). En règle générale, des demi-masques filtrant les particules ou des masques complets avec filtres à particules de type FFP2 ou FFP3 doivent être utilisés.

Protection de la peau / du corps

Portez des vêtements de protection, par ex. chaussures de sécurité résistantes aux alcalis et à la poussière EN ISO 20345, vêtements de travail à manches longues avec poignets bien ajustés. Les vêtements doivent couvrir complètement la peau. Utilisez des produits de protection de la peau.

Protection des mains

Portez des gants de protection imperméables, résistants à l'abrasion et aux alcalis. Par exemple, des gants en coton imprégné de nitrile portant le marquage CE conviennent. Notez la durée de port maximale. Les gants en cuir ne conviennent pas en raison de leur perméabilité à l'eau; ils peuvent libérer des composés contenant du chromate.

Contrôle de l'exposition environnementale

Ne laissez pas le produit pénétrer dans les eaux souterraines ou les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	solide
Couleur:	gris
Odeur:	inodore
Point de fusion:	> 1.000 °C
Densité:	ca. 0,85 - 1,65 g/cm³ à 20 °C
Valeur pH:	11 - 13,5
Solubilité dans l'eau:	jusqu'à 3,0 g/l à 20 °C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

A une réaction alcaline avec l'eau, par laquelle une réaction d'hydratation prévue a lieu. Une masse solide est créée qui ne réagit pas avec l'environnement.

10.2. Stabilité chimique

Stable lorsque les règles recommandées pour le stockage et la manipulation sont appliquées. Éviter le contact avec des matières incompatibles (acides, sels d'ammonium, aluminium et autres métaux commun, acide fluorhydrique).

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Aucune information disponible

10.4. Conditions à éviter

La pénétration d'humidité pendant le stockage peut entraîner des grumeaux et une perte de qualité du produit.

10.5. Matériaux incompatibles

Le produit humide est alcalin et réagit avec les acides, les sels d'ammonium, l'aluminium et d'autres métaux de base. La réaction avec les métaux de base produit de l'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le ciment Portland

Toxicité aiguë

Voie d'exposition: cutanée
Dose: Test limite - 2000 mg/kg - 24 h
Espèce: Lapin
Résultat: pas de létalité
Voie d'exposition: par inhalation
Dose: Test limite - 5 g/m³
Espèce: Rat
Résultat: pas de toxicité aiguë (étude réalisée avec du clinker de ciment Portland)
Voie d'exposition: orale
Résultat: Aucune toxicité orale aiguë n'a été trouvée dans les études animales avec les poussières de four à ciment et les poussières de ciment.

Effets irritants et corrosifs sur la peau

Le produit irrite la peau et les muqueuses. Un produit sec en contact avec une peau humide ou une peau en contact avec un produit humide peut entraîner des réactions irritantes et inflammatoires de la peau (rougeurs, gerçures). Un contact continu lié à l'abrasion mécanique peut entraîner de graves lésions cutanées.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Dans le test in vitro, le clinker de ciment Portland (le principal composant du ciment) avait des effets différents sur la cornée. «L'indice d'irritation» calculé est de 128. Le contact direct avec le ciment peut entraîner des lésions de la cornée, d'une part par impact mécanique et d'autre part par irritation ou inflammation immédiate ou ultérieure. Le contact direct avec de grandes quantités de ciment sec ou des éclaboussures de ciment humide peuvent avoir des effets allant d'une irritation oculaire modérée (par ex. conjonctivite ou inflammation des paupières) à des lésions oculaires graves et à la cécité.

Sensibilisation cutanée

L'eczéma cutanée peut se développer chez des personnes individuelles après un contact avec du ciment humide. Ceux-ci peuvent être déclenchés soit par la valeur pH (dermatite de contact irritante), soit par des réactions immunologiques avec le chrome (VI) hydrosoluble (dermatite de

contact allergique). Ce qui suit s'applique à ces derniers: Tant que la date limite d'utilisation du produit n'est pas dépassée, le ciment ne devrait pas avoir d'effet sensibilisant.

Sensibilisation respiratoire
Il n'y a aucune preuve de sensibilisation respiratoire. Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Aucune preuve de mutagénicité sur les cellules germinales. Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Cancérogénicité
Une relation causale entre le ciment et le cancer n'a pas été établie. Les études épidémiologiques n'ont pas permis de tirer des conclusions sur une association entre l'exposition au ciment et le cancer. Le ciment Portland n'est pas classé comme cancérigène pour l'homme selon l'ACGIH A4: Substances qui ne peuvent pas être évaluées de manière concluante à la cancérogénicité humaine en raison données insuffisantes. Les test in vitro ou les expérimentations animales ne fournissent pas de preuves suffisantes de cancérogénicité pour attribuer cette substance à une autre classification. Le ciment Portland contient plus de 90% de clinker de ciment Portland. Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Toxicité pour la reproduction
Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
L'exposition à la poussière de ciment peut irriter le système respiratoire (gorge, poumons). La toux, les éternuements et l'essoufflement peuvent survenir si l'exposition est supérieure à la valeur limite du lieu de travail. L'exposition professionnelle à la poussière de ciment peut entraîner une altération des fonctions respiratoires. Cependant, les connaissances sont actuellement insuffisantes pour pouvoir établir une relation dose-effet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée
Une exposition à long terme à la poussière de ciment respirable au-dessus de la limite d'exposition professionnelle peut entraîner de la toux, un essoufflement et des modifications obstructives chroniques des voies respiratoires. Aucun effet chronique n'a été observé à de faibles concentrations. Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Risque d'inhalation
Non applicable, car le ciment n'est pas disponible sous forme d'aérosol.

Informations sur le dihydroxyde de calcium
Toxicité aiguë
Voie d'exposition: cutanée
Dose: LD50 - > 2.500 mg/kg (OECD 402)
Espèce: Lapin

Résultat: Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.
Voie d'exposition: orale
Dose: LD50 - > 2.000 mg/m³ (OECD 425)
Espèce: Rat
Résultat: Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Effets irritants et corrosifs sur la peau
À la suite d'études (in vivo, lapins), le dihydroxyde de calcium peut être classé comme irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire
À la suite d'études (in vivo, lapins), le dihydroxyde de calcium peut provoquer des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée
Le dihydroxyde de calcium n'est pas classé comme sensibilisant cutané en raison de son mode d'action (changement de pH) et de l'importance du calcium dans la nutrition humaine.

Sensibilisation respiratoire
Il n'y a aucune preuve de sensibilisation respiratoire. Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Aucune preuve de mutagénicité sur les cellules germinales. Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Cancérogénicité
Le calcium (administré sous forme de lactate de Ca) n'est pas cancérigène (résultat de l'expériment, rat). Il n'y a pas de risque cancérigène en raison de l'effet pH du dihydroxyde de calcium (données épdiémiologiques chez l'homme disponibles).

Toxicité pour la reproduction
Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
Le dihydroxyde de calcium irrite les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée
Sur la base des données disponibles, les critères de classification sont considérés comme non remplis.

SECTION 12: Informations environnementales

12.1. Toxicité

Effet général

Effet pH aigu. Bien que ce produit puisse être utilisé pour neutraliser l'eau trop acide, les organismes aquatiques peuvent être endommagés si 1 g/l est dépassé. Un pH >12 diminuera rapidement en raison de la dilution et de la carbonatation.

Informations sur le ciment Portland

Le ciment Portland contenu dans le mortier sec prémélangé n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Des études écotoxicologiques avec du ciment Portland sur Daphnia Magna (U.S. EPA, 1994a) et Selenastrum Coli (U.S. EPA, 1993) n'ont montré qu'un léger effet toxique. Par conséquent, les valeurs CL50 et CE50 n'ont pas pu être déterminées. Aucun effet toxique sur les sédiments n'a pu être trouvé

non plus. Le rejet de grandes quantités de ciment Portland dans l'eau peut cependant entraîner une augmentation du PH et, dans des circonstances particulières, être toxique pour la vie aquatique.

Informations sur le dihydroxyde de calcium

Toxicité aiguë/à long terme pour les poissons

LC50 (96 h) - 50,6 mg/l pour les poissons d'eau douce
LC50 (96 h) - 457 mg/l pour les poissons marins

Toxicité aiguë/à long terme pour la daphnie

EC50 (48 h) - 49,1 mg/l pour les invertébrés d'eau douce
LC50 (96 h) - 158 mg/l pour les invertébrés marins

Toxicité chronique pour la daphnie

NOEC (14 h) - 32 mg/l pour les invertébrés marins

Toxicité aiguë/à long terme pour les algues

EC50 (72 h) - 184,57 mg/l pour les algues d'eau douce
NOEC (72 h) - 48 mg/l pour les algues d'eau douce

Toxicité bactérienne aiguë/à long terme

À des concentrations élevées, le dihydroxyde de calcium provoque une augmentation de la température et du pH. Ceci est utilisé pour désinfecter les boues d'épuration.

Toxicité aiguë/à long terme du sol

EC10/LC10 ou NOEC - 2.000 mg/kg pour les macro-organismes du sol
EC10/LC10 ou NOEC - 12.000 mg/kg pour les micro-organismes du sol

Toxicité végétale aiguë/à long terme

NOEC (21 d) - 1.080 mg/kg pour les plantes

12.2. Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible

12.3. Potentiel bioaccumulatif
Aucune information disponible

12.4. Mobilité sur le terrain
Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible

12.6. Autres effets nocifs
Aucune information disponible

SECTION 13: Informations sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit

Ramasser à sec et si possible réutiliser / recycler. Les techniques de traitement des déchets ne sont pas nécessaires. Ne pas jeter dans les eaux usées ou les eaux de surface. Recommandation pour les résidus non réutilisables: Mélanger avec de l'eau et laisser durcir.

Code de déchets: 17 09 04: Gravats de construction.

Élimination des emballages

Traitez les emballages contaminés comme la substance. Les emballages entièrement vides peuvent être recyclés.

SECTION 14: Information sur le transport

14.1. Transport routier (ADR(RID))
Non dangereux selon ces règlements de transport.

14.2. Transport fluvial (ADN)
Non dangereux selon ces règlements de transport.

14.3. Transport maritime (IMDG)
Non dangereux selon ces règlements de transport.

14.4. Transport aérien (IATA)
Non dangereux selon ces règlements de transport.

SECTION 15: Législation

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe de danger pour l'eau

Classe de danger pour l'eau: 1 - légèrement dangereux pour l'eau

Code Gis

Code Gis ZP1

15.2. Évaluation de sécurité

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Libellé des déclarations H et EUH (numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer des réactions allergiques de la peau.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information additionnelle

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent au meilleur de nos connaissances au moment de l'impression. Les informations sont destinées à fournir des lignes directrices pour la manipulation en toute sécurité du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne sont pas transférables à d'autres produits. Si le produit est mélangé ou traité avec d'autres matériaux, les informations de cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être transférées au nouveau matériau ainsi obtenu, sauf indication contraire. Les informations sont basées sur notre niveau actuel de connaissances, mais ne représentent aucune assurance des propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. Il est de la responsabilité du destinataire de nos produits d'observer les lois et réglementations en vigueur.